

NOTRE HISTOIRE

Les Tuileries et la famille Laedermann

Contrairement à certains autres lieux-dits d'Epalinges dont l'origine est obscure, celui des Tuileries est d'une lumineuse clarté: on fabriquait là des tuiles d'une manière artisanale, comme cela se faisait dans de très nombreux villages, d'où l'abondance des toponymes Tuilerie, Tuilière, Tio-lère et leurs variantes orthographiques, très fréquemment utilisés au pluriel.

L'histoire de la Tuilerie (ou mieux des Tuileries) d'Epalinges est intimement liée à celle de la famille Laedermann.

Originaires d'Aarwangen (canton de Berne), les Laedermann sont arrivés au Mont sans doute vers le milieu du XVII^e siècle et ils ont obtenu la bourgeoisie de cette commune en 1671.

Quatre ans plus tard, un membre de cette famille, prénommé Jacques, aberge (c'est-à-dire reçoit à ferme), avec un parent du côté de sa femme, «des nobles et très bons seigneurs de Lausanne, à cause de leur Corps de ville, une place cy-devant commun, pouvant contenir environ demipose» et entourée de chemins sauf à l'orient où elle jouxte la terre de Michel Gan. En retour, Jacques Laedermann et son associé verseront une cense annuelle de trois sols et s'engagent à fournir aux bourgeois de Lausanne des «tuiles tant courbes que plates, briques et carrons» pour le prix de 25 florins le mille. Si l'on regarde le plan d'Epalinges dressé en 1688, l'on s'aperçoit que ce terrain est bien situé aux Croisettes, à proximité immédiate de l'actuelle Auberge de l'Union. Ce qui peut étonner est que l'abergement est fait par «les seigneurs de Lausanne»; mais cela s'explique par le fait que les terrains de cette région ne deviendront propriété de la commune d'Epalinges qu'en 1725, à la suite d'un échange de terrains entre les deux communes. Autre fait surprenant au premier abord, les Laedermann seront longtemps désignés comme les «tuiliers de Pierre-de-Plan». Aujourd'hui, ce nom évoque l'usine électrique située en aval de La Sallaz. Or, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le toponyme Pierre-de-Plan servait à désigner tous les terrains situés le long du Flon du bas de La Sallaz jusqu'aux confins d'Epalinges. On le retrouve même au-delà de la Vuachère, dans la partie supérieure de l'actuel chemin du Devin, à Chailly.

En 1690, Jacques Ladermann acquiert d'Etienne Regamey et de Michel Gan, par ailleurs propriétaires du moulin de La Sallaz

(plus tard le Moulin Creux, aujourd'hui disparu), deux parcelles lui donnant directement accès à la route «tendant de Lausanne vers Moudon». Désigné comme tuilier, il réside certainement à Epalinges.

Son fils et son successeur, prénommé Jean-Georges, aura de son mariage avec Marie Billaud de nombreux enfants qui seront tous baptisés à la chapelle des Croisettes, à commencer par la petite Barbille, née le 13 mars 1698.

Jean-Georges, qui a acquis en 1730 la bourgeoisie d'Epalinges, deviendra vieux puisqu'il mourra en 1750 ou peu après. Je n'ai pu retrouver son testament. En revanche, en 1749, il avait conclu avec un de ses petits-enfants, Jacob Marti, une convention pour la fabrication de tuiles et valable trois ans. C'est pourtant Jean, fils de Jean-Georges, qui va continuer l'entreprise familiale. Durant tout le XVIII^e siècle, la Tuilerie d'Epalinges semble avoir marché de façon fort réjouissante, ce qui permit à ses propriétaires d'acquérir de nouveaux terrains dans les environs. Les comptes du bailliage de Lausanne nous montrent que les Laedermann sont les fournisseurs attitrés de Leurs Excellences. Chaque année ils leur livrent, pour des centaines de florins, tuiles, «chaperons» (tuiles faîtières) et carrons servant aux réparations à faire à la cathédrale et aux divers bâtiments dont l'entretien incombe aux Bernois.

Parfois un petit conflit interne éclate entre les membres de cette vaste famille; ainsi un trou de glaise devient l'objet d'une contestation entre Jean Laedermann et son neveu Jacob Marti. Puis voilà qu'en 1760, Laedermann est accusé par le cabaretier du Logis de la Croix-Blanche de vendre du vin en fraude, comme l'avait fait son père vingt ans auparavant. D'autres différends s'élèvent aussi avec des voisins au sujet des sources dont, tout au long du siècle, les Laedermann veulent s'assurer la possession pour développer leur industrie.

Lorsqu'il meurt en 1781, Jean Laedermann laisse à ses dix enfants encore vivants un bel héritage. Les quatre filles ayant été dotées lors de leur mariage et ayant épousé des paysans et des artisans aisés, l'héritage va revenir aux six fils. Un mois après la promulgation du testament, David, qui exploitait déjà la tuilerie du vivant de son père, rachète la part de quatre de ses

frères en versant à chacun d'eux la somme de 1000 francs. Dix ans plus tard, le dernier frère, Pierre-Louis, procède à un échange avec David: il cède sa part de bâtiments contre trois pièces de terre, étant déjà lui-même propriétaire d'une maison neuve au lieu-dit la Source.

Le recensement général de 1798 nous indique qu'à Epalinges il y a trois tuiliers: David Laedermann, qui a à son service un ouvrier et un domestique; Pierre-Louis Laedermann, qui travaille seul et qui sera, sauf erreur, l'ancêtre des Laedermann de Penau; Daniel Marti, sans doute le fils de Jacob, qui est assisté d'un domestique. Ils sont tous trois qualifiés de «tuiliers et laboureurs». Treize ans avant ce recensement, soit en 1785, David Laedermann a acheté avec son frère Daniel, qui est joaillier, un important domaine en Vennes. Les deux frères y ont fait construire une imposante maison avec rural, qui, à partir de 1875, abritera la fondation Louis-Boissonnet.

Alors que Daniel, ainsi que son frère Abram, orfèvre de son état, vont s'établir en Vennes, David va rester fidèle à Epalinges. Il y exercera par la suite la charge d'agent national, puis de syndic, de 1802 à 1815, étant en outre assesseur de la Justice de paix de Pully puis, à la fin de sa vie, grand conseiller.

Ayant hérité de son frère Daniel, célibataire, mort en 1809, David Laedermann est un homme riche lorsqu'il rédige son testament en 1821. Dédommageant ses filles par d'importantes sommes d'argent, comme l'avait fait son père, il lègue son domaine de Vennes à son fils Louis, qui y habite déjà. Les immeubles d'Epalinges, en revanche, deviennent propriété de François, qui y est déjà propriétaire d'une maison.

Pierre-Louis, frère de David, a eu de son côté une famille qui est restée à Epalinges et notamment un fils, prénommé Samuel, qui sera syndic de 1820 à 1832.

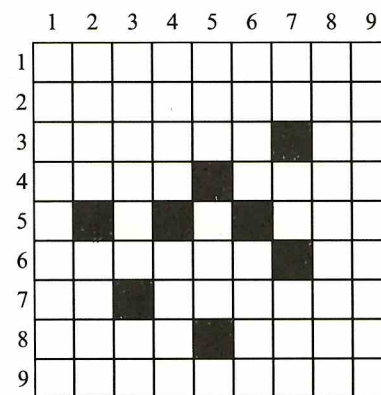
Que vont devenir au cours du XIX^e siècle la famille Laedermann d'Epalinges, ainsi que les tuileries, c'est ce que nous verrons peut-être dans un prochain article.

Maurice Bossard.

Délai pour la remise des textes destinés au numéro de mars 1989:

20 janvier 1989
au Greffe municipal
d'Epalinges

Les mots croisés du Journal d'Epalinges



Horizontalement

1. Biscuit féminin
2. Suppression
3. Commencer à croître - Lettres de Nice
4. Touffue - Emietta
5. Lié
6. Père d'Ulysse - Note retournée
7. Préposition - Eléments informatiques
8. Fit du tort - Continent
9. Vaisselles

Verticalement

1. Fleuve d'Amérique latine
2. Ria - Orifice naturel
3. Revêtement jaune - La fin des Vaudois
4. Saint - Cuit à feu vif
5. Uni - Et le reste
6. Individu - Situation
7. Sur des cadrans - Bougé - Levant
8. Profane (mot composé)
9. Peuvent être métalliques

Solution de la grille parue dans le Journal d'Epalinges de septembre 1988.

Horizontalement: 1. Automnale - 2. Alénès - 3. Civil - 4. Elevages - 5. Lénitif - 6. Saur - Trou - 7. Rai - Eus - 8. Uréide - Xe - 9. Roseaux.

Verticalement: 1. Ascenseur - 2. Il - Ro - 3. Tavelures - 4. Oliveraie - 5. Milan - 6. Ne - Gît - Eu - 7. Ancêtre - 8. Le - Sioux - 9. Est - Fusée.

Nous ont donné la réponse exacte: Simone Doussot, Liliane Jaunin, Gilberte Longchamp, Marinette Barraud, Chantal Blondel, Denise Borel, Maurice Bossard, Jacqueline Christen, Andrée Christinat, Marcel Clément, Françoise Clerc, Philippe Erb, Jean-Pierre Fache, André Faillettaz, Nelly Falconnier, Aimée Fitz, Charles Galley, Alain Gerber, Marie-Louise Gétaz, Fernande Gigon, Didier Gutmann, Lisette Hohlfeld, Denise Isler, Simone Jaton, Maurice Kupfer, Ernest Lienhard, Anny Monnat, Julia Michon, Elisabeth Muheim, Adrien Pache, Michel Perret, Louis Porchet, Anne Racloz, Cécile Rapin, Danièle Romanens, Viviane Romanens, Chantal Roulin, Yvette Tuscher, Simone Vauthier, Daniel Von Grunigen, Simone Vuilleumier, Erna Walpen.

Les trois premières personnes citées sont priées de passer au Greffe municipal où on leur remettra la traditionnelle récompense.

Les réponses aux mots croisés publiés dans ce journal doivent parvenir à l'administration communale avant le 20 janvier 1989.

M. L.

NOTRE HISTOIRE

Les Tuileries d'Epalinges au XIX^e siècle

Cet article, dû aux recherches et à la plume du Professeur Maurice Bossard, fait suite à celui qui a paru dans le numéro du Journal d'Epalinges de décembre 1988, sous le titre «Les Tuileries et la famille Laedermann».

Avant de retrouver la famille Laedermann au seuil du XIX^e siècle, il nous faut faire un petit retour en arrière. En effet, le «Livre d'or des familles vaudoises» indiquant que les Laedermann étaient bourgeois d'Epalinges depuis 1730, j'en avais déduit que c'était Jean-Georges qui avait acquis cette bourgeoisie. Or, aux Archives d'Epalinges, j'ai découvert que, le 16 janvier 1706, son père, Jean-Jacques Laedermann, avait été reçu bourgeois d'Epalinges.

Franchissons un siècle et ouvrons le cadastre de 1808. Nous constatons que trois Laedermann sont donnés comme propriétaires fonciers sur la commune: il s'agit des trois fils de Jean Laedermann, décédé en 1781: David, Georges et Pierre Louis. Ces trois hommes ont largement atteint l'âge mûr et sont parmi les plus gros propriétaires fonciers de la commune. Leurs bâtiments en revanche sont peu taxés et sont probablement assez vétustes.

Lorsque, en 1833, est dressé par le géomètre Delarageaz le plan de la commune d'Epalinges, le nom des trois frères n'apparaît plus et seuls les descendants de David et de Georges y sont mentionnés. Je suppose que ceux de Pierre Louis sont partis du côté du Mont pour fonder la branche de Penau, encore bien vivante.

A Epalinges, trois fils de Georges sont donnés comme propriétaires: Samuel David (donné à tort comme fils de Pierre Louis dans le numéro de décembre), agriculteur, syndic de son village de 1820 à 1832, qui décédera en 1865 seulement, Marc Louis, également agriculteur, et Abram, qui possède le four à tuiles en indivision avec deux autres tuiliers; lesquels sont Pierre François Laedermann, fils de David, et Jean David Marti, dont le grand-père était déjà tuilier à Epalinges au milieu du siècle précédent et qui, par sa mère, descendait des Laedermann.

Situés aux Tuileries, les bâtiments possédés par les Laedermann et Jean David Marti sont enchevêtrés à l'extrême et composés de logements, de granges, de remises, de places et de deux tuileries, auxquelles il faut ajouter le four à tuiles.

Cinq ans plus tard, lors de l'établissement du cadastre, la situation est la même et le four

est toujours commun aux trois tuiliers. C'est Pierre François qui possède la tuilerie la plus importante (environ 210 m²), celle de son cousin Abram est légèrement plus petite, alors que celle de Marti ne mesure que 90 m² environ.

Le four, pour sa part, est de petite dimension: 47 m² environ.

Le décès de Pierre François survenu peu après ne semble pas avoir changé les choses; mais un acte dressé en 1852 par le notaire Félix Boucherle nous montre que, si le four est encore indivis entre Abram et les trois fils de Pierre François, il n'est en revanche plus question de Marti, remplacé par un certain Louis Imhof, dont la nièce, Louise Jeanette, a épousé en 1848 Charles François Isaac, l'un des fils de feu Pierre François. Par cet acte, l'on apprend qu'un autre fils de Pierre François, prénommé David Samson, a racheté la part de

ses frères. Or, douze ans plus tard, il n'est plus question de David Samson comme tuilier, bien qu'il soit encore en vie; c'est en revanche Charles François Isaac qui est donné comme tel. Le 18 mars 1864 en effet, par devant le notaire Louis Bernard, de Lausanne, une convention est passée entre l'Etat de Vaud, d'une part, et les tuiliers d'Epalinges, d'autre part. Ceux-ci sont alors, outre Charles François, son épouse Louise née Imhof, et Joséphine, née Laedermann, veuve d'Abram, décédé en 1862. Par cette convention, qui est une suite à l'acte d'abergement de 1675, il est précisé à quelles conditions les tuiliers d'Epalinges pourront extraire de la terre glaise à l'intérieur de «la forêt cantonale de Venues, soit Bois-Murat». Durant quinze ans, les tuiliers sont autorisés à extraire chaque année de la glaise sur une surface de 35 perches carrées (315 m²)

préalablement déboisée, et cela selon un plan établi. La terre végétale enlevée sur une épaisseur de deux pieds au moins sera mise de côté pour être étendue à nouveau sur le sol une fois que la couche de glaise (au maximum quatre pieds) aura été extraite. Outre les frais occasionnés par la création du chemin de dévestiture et son entretien, les tuiliers devront s'acquitter d'une finance annuelle de neuf francs fédéraux. La convention prendra fin en 1878.

Il est difficile de savoir ce qui se passa après la signature de la convention. En tout cas, l'on apprend par un acte dressé en 1875 par le notaire Fiaux que, à la suite de la faillite d'Eugène Pache, fils de François et tuilier, Gustave David Laedermann, fils de Charles François, a acheté la part du four et de la tuilerie, qui ne pouvait que provenir des Laedermann, de Joséphine probablement.

Cinq ans plus tard pourtant, les Laedermann renoncent à leur exploitation. Ils vendent leurs tuileries, le four et le séchoir à tuiles à Charles Elie Jean Pache, d'Epalinges, entrepreneur à Lausanne. De plus, ils s'engagent à ne point construire de four à tuiles sur tous les terrains qu'ils possèdent à Epalinges. L'acte est dressé par le notaire Piot le 18 février 1880.

Charles Elie Pache exploita-t-il sa tuilerie? Il est difficile de répondre à cette question. Si ce fut le cas, cela ne dura guère. En effet, à cette époque, les tuileries de chez nous ferment leurs portes les unes après les autres, concurrencées qu'elles sont par des entreprises plus vastes, plus modernes et mieux équipées, comme celle des Barraud, à Bussigny. A la même époque, la tuilerie de Boissonnet, encore aux mains d'une autre branche des Laedermann, cesse son activité.

De toute manière, sur le plan Prod'hom de 1902, il n'est plus question de tuileries et le four à tuiles, devenu propriété du fils de feu Charles Elie Pache, a été converti en bâtiment et place.

Un dernier mot au sujet des Laedermann, qui ont vécu et se sont éteints à Epalinges au début de ce siècle. Il s'agit tout d'abord de Charles François qui atteignit l'âge de 84 ans et qui quitta ce monde en 1909. Son neveu Edouard Auguste mourut l'année suivante; quant à son fils Gustave David, riche propriétaire au début du siècle, il mourut en 1923, ayant eu le chagrin de perdre six de ses enfants. Sa veuve, Marie-Antoinette, née Léchaire, le suivit dans la tombe en 1929.

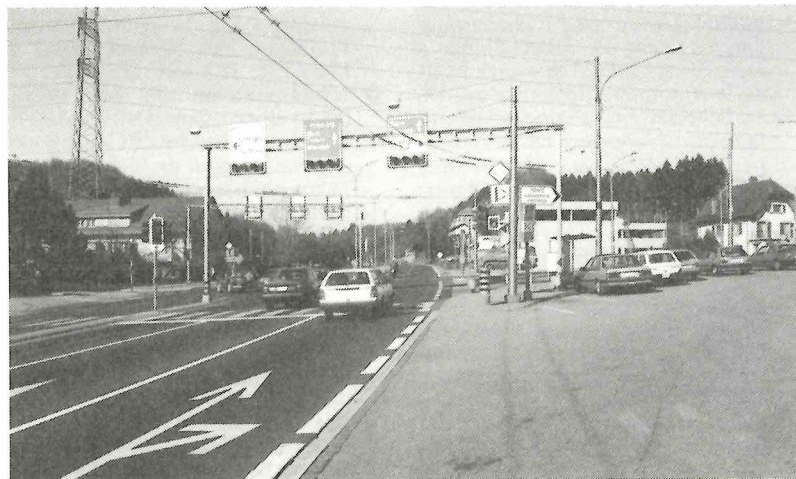
Maurice Bossard.

ÉPALINGES

... autrefois



... aujourd'hui



... au carrefour de l'Union.

Heidi Viredaz-Bader, Epalinges